

## **Compte-rendu de la séance du conseil municipal**

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 04 Mai 2015 à 20h30

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 18 mai 2015 à 20h30

**Etaient présents à la réunion du 4 mai** : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, MATHIOTTE Arnaud, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien.

**Etaient présents à la réunion du 18 mai** : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, CHEVRIER Catherine, MATHIOTTE Arnaud et WOLTER Sylvain.

**Absents excusés** : CHEVRIER Catherine, procuration donnée à DESIRANT Françoise pour le 4 mai  
THILL Sébastien, procuration donnée à MOLINIER Denis pour le 18 mai

**Secrétaire de séance** : GUICHON Julie

### **Approbation du précédent compte-rendu de la réunion du 07 Avril 2015**

Le précédent compte-rendu est approuvé par 10 voix et une abstention.

### **Travaux d'aménagement de la traverse d'Ecury : choix de l'entreprise**

Suite à l'ouverture des plis, le maître d'œuvre a classé les 5 entreprises ayant répondu selon des critères bien définis. Les points attribués à chacun dépendent pour 40% du prix de la prestation et pour 60% de la valeur technique (provenance des fournitures, indications relatives aux procédés et aux moyens d'exécution, moyens humains et matériels disponibles, organisation des travaux).

La phase de négociation a concerné les points suivants :

- 1- Produit et méthodologie pour la mise en œuvre des bandes rugueuses,
- 2- Confirmation que les travaux se feraient en demie chaussée et détail du phasage de l'écluse
- 3- Confirmation des tarifs pour un poste

Le classement final des entreprises retenues a été le suivant :

- 1- Ramery
- 2- Colas
- 3- Eurovia
- 4- Eiffage
- 5- Martin's TP

L'entreprise Ramery est adoptée à l'unanimité.

### **Assainissement non collectif (ANC) bâtiments communaux**

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des ANC, la commune d'Ecury sur Coole a été placée en tranche conditionnelle. Cela reporte les travaux en 2016 voire 2017 sans aucune certitude d'obtenir les subventions escomptées. Dans le même temps, les travaux de réhabilitation de la mairie arrivent à terme et l'accessibilité des locaux se trouve bloquée, pénalisant ainsi la réception du chantier. Après réflexion, le conseil municipal, contraint et forcé par 9 voix pour et 2 abstentions, a décidé de faire exécuter les travaux d'assainissement sans attendre. Cela induit un surcoût de l'ordre de 20 000€.

### **Contractualisation d'un emprunt**

- Comme prévu au budget, il y a nécessité de contacter un emprunt pour terminer les travaux de la mairie et financer l'aménagement de la traverse. Plusieurs établissements bancaires ont été sollicités. Le montant du prêt s'élève à 310 000€ avec une annuité de 28 062.60€ sur une période de 12 ans. Le conseil adopte par 9 voix pour et 2 abstentions la contractualisation de cet emprunt.

- Au vu de la baisse des taux d'intérêt, une réflexion a été menée pour savoir s'il était judicieux de renégocier le prêt contracté pour la construction des trois maisons. Au 31.12.2014, le capital restant dû s'élevait à 292 327.30€. La renégociation ne s'est pas avérée intéressante à cause des pénalités. Seul le changement de périodicité peut être envisagé. L'assemblée adopte à l'unanimité la modification des échéances en mensualités. Le gain est estimé à 5 000€.
- En attente des 96 500€ de subventions, la contractualisation d'une ligne de trésorerie est créée. L'assemblée vote à l'unanimité cette création de ligne comptable.

**Adhésion groupement de commande électricité** Le SIEM propose un regroupement de commande d'électricité pour toutes les collectivités qui le souhaitent afin de négocier des tarifs quel que soit les couleurs tarifaires. Ce regroupement serait valable pour une période de 2 ans, que la collectivité soit adhérente ou non au SIEM.

Le conseil vote à l'unanimité l'adhésion au groupement de commande des tarifs d'électricité.

### **Choix fournisseurs de stores**

Des devis pour des stores dans le nouveau bureau de la secrétaire et du maire ont été faits.

GP fermetures 966€ TTC

Lamy 824.02€ TTC

L'assemblée vote pour l'entreprise Lamy à l'unanimité.

### **Suivi de carrière adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe**

Au 06/10/2014, une délibération avait été prise concernant M. Simon pour la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe. Après 6 mois en CDD, ce dernier donne entière satisfaction ; la municipalité décide de la stagiairiser.

### **Suppression de poste suite avis favorables CTP**

- Suite à la démission de M.Brémont, le poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe a été supprimé.
- Leslie Morel passe d'adjoint administrative 1<sup>ère</sup> classe à rédacteur.
- Suite à la réussite à l'examen professionnel, le poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de Mme Chatelain a évolué au profit du poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe.

### **Projet aménagement Nergonne**

Sollicitée par Patrice et Pascal BIERI, pour la révision des orientations d'aménagement du Nergone, l'assemblée décide de ne pas donner suite partant du principe qu'il avait eu tout loisir de faire part de leurs observations lors de l'enquête publique.

D'autre part, c'est le code de l'urbanisme qui les contraint à certaines prescriptions en aucun cas le PLU.

### **Convention service archivage SPL Xdémat**

La société d'archivage SPL Xdémat propose d'archiver en toute sécurité les documents dématérialisés de la mairie aux archives départementales après signature d'une convention. Celle-ci est gratuite pour les collectivités de moins de 2000 habitants. L'assemblée est favorable à l'adhésion de cette nouvelle application.

### **Compte-rendu de la commission animation**

- Une journée récréative sera proposée aux habitants le 14 Juin.

Différentes activités sportives seront proposées : tournoi de pétanque, tennis, foot...

- Un concert dans l'église de « BlueM » pourrait être programmé début octobre.
- Cette année, il n'y aura pas de repas dansant afin de privilégier la sortie sur le centenaire.
- L'église d'Ecury participera à l'opération « églises accueillantes » tous les week-ends de Juillet et d'Aout de 9h à 18h.
- L'accueil des nouveaux habitants est en cours de finalisation.

### **Emplacement food truck**

Un courrier a été envoyé à la mairie pour avoir un emplacement pour un food truck (camion proposant des salades, paninis...). Aucune suite ne sera donnée.

### **Assemblée générale du modèle air club chalonnais**

72<sup>ème</sup> année d'activité, 24 adhérents. Séances de construction de modèles réduits au complexe G. Philippe chaque vendredi de 20h à 21h30. Séances de vol le dimanche matin à l'aérodrome d'Ecury de 10h à 12h.

### **Assemblée générale de territoire d'A coola**

Cette association regroupe depuis 2 ans les familles rurales d'Ecury à Faux. L'objectif concerne le développement des services et loisirs de l'enfance et de la jeunesse. L'excédent budgétaire se situe aux alentours de 1400€ pour 2014. La carte d'adhésion coute 26€.

### **Assemblée générale de l'ADMR**

100 clients sur 25 communes. L'ADMR aide à la vie quotidienne des personnes âgées et handicapées.

### **Journée d'information « le patrimoine religieux, aujourd'hui »**

Mesdames Françoise DESIRANT et Jocelyne BIERI ont assisté à cette journée très enrichissante. Thèmes abordés : usage et valorisation culturels

### **Compte-rendu de la CCMC** : cf annexe

### **Syndicat de démoustication**

Le montant de la facture a diminué et s'élève à 2008.08€. Une seule société exerce sur ce créneau et le contrat lui est signé pour 3 ans.

### **Questions diverses**

- Brulage des déchets végétaux : selon l'avis préfectoral, il est interdit de bruler des déchets verts sauf dérogation
- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Escuriole
  - 300 kg de truites ont permis d'empoissonner la rivière !
  - En juillet 2014, il y a eu une journée initiation à la pêche.
  - Les berges sont entretenues et nettoyées régulièrement.
  - L'association compte 26 adhérents dont 16 sociétaires d'Ecury.

Date de la prochaine commission communication : mercredi 13 Mai 20h30

Date de la prochaine réunion animation : lundi 18 Mai 20h30 à la suite de la réunion de conseil

Pour le 4 mai, levée de la séance à 23h30 et pour le 18 mai à 21h30.